République Française Département de l'Hérault COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT

~~~~~

# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 23 mai 2011

# CHOIX DU LIEU DE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE JUIN 2011

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 23 mai 2011, à 18h00 à la salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jean-François CADILHAC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, Mme Hélène BARRAL, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Anne-Marie DEJEAN, Mme Maguelonne SUQUET, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, M. Bernard JEREZ, M. Cyrille CADARS, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Michel COUSTOL, M. Robert SIEGEL, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, -M. Jean-Luc CROIZIER suppléant de M. Bernard DOUYSSET, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, M. Pascal DELIEUZE suppléant de M. Didier LAMONT, Mme Florence QUINONERO

Procurations:

M. Jean-Claude MARC à M. Jacques DONNADIEU

Excusés:

M. Jérome CASSEVILLE, M. Gérard CABELLO

Absents:

M. Christian LASSALVY, Mme Marie-Claude BEDES, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Franck DELPLACE,

M. Frédéric GREZES, Mme Catherine JOSIEN

| Quorum: 23 | Présents : 36 | Votants : 37 | Pour 37      |
|------------|---------------|--------------|--------------|
|            |               |              | Contre 0     |
|            |               |              | Abstention 0 |

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

### APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint,

#### **DECIDE**

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- De réunir le conseil communautaire du 20 juin 2011 sur le territoire de la commune de SAINT-SATURNIN.

Transmission au Représentant de l'Etat N° 465 le Publication le Notification le DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE Gignac, le Le Président de la Communauté de communes, Signé: Louis VILLARET Le Président de la Communauté de communes